DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Le Marché de Noël

Organisé conjointement par l'association Les Amis de l'Oudon et l'Association des Parents d'Élèves de l'École de l'Oudon (APE), le marché de Noël s'est déroulé le 3 décembre 2022.

L'occasion pour 22 exposants de mettre en avant leurs produits. Du producteur de vin au producteur de volaille, de caramel en passant par des produits cosmétiques, des bijoux, des jeux de société, des fleurs séchées, des ustensiles de cuisine, ..., un large choix était proposé aux visiteurs.

Le vin chaud, le chocolat chaud, le café, les galettes saucisses et les crêpes étaient également de la partie. Merci aux particpants pour avoir braver les températures hivernales présentes ce jour-là.

Les «Étincelles Majorettes» de Ballots ont également fait une représentation sur le parking de la salle des fêtes à la tombée de la nuit.





Hiver 2022/2023 - N°21

AGENDA DES ASSOCIATIONS

19 Mars 2023 : Repas des Aînés - Municipalité

24 Mars 2023: Atelier Œnologique - Familles rurales

04 Mars 2023 : Soirée Choucroute - Étoile Sportive

01 Mai 2023 : Marché campagnard et randonnée pédestre - Comité des Fêtes

01 Mai 2023: Vide grenier - APE

02 Juillet 2023 (matin): Course à pied et/ou randonnée - 2ème édition de la Montjeannaise Verte - Familles

rurales et les Amis de l'Oudon

02 Juillet 2023 : Fête de l'École - APE

07 Août 2023 : Fête de la Moisson - Comité des Fêtes

9 et 10 septembre 2023 : Rencontre des villages - Alliance des Beaulieu de France

9 et 10 septembre 2023 : Classe 3

14 Octobre 2023 : Soirée retour de la fête de la Moisson - Comité des Fêtes

21 Octobre 2023 : Concours de belote - Club des retrouvailles

28 Octobre 2023 : Soirée Halloween - Les Amis de l'Oudon

18 Novembre 2023 : Soirée à thème - APE (à confirmer)

02 Décembre 2023 : Marché de Noël - APE et Les Amis de l'Oudon (à confirmer)

Calendrier susceptible d'être modifié

Nouveaux Horaires d'ouverture de la Mairie au public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi, de 9H à 12H





Hiver 2022/2023

Clairon de Beaulieu - Édition Nouvelle

Édito - Voeux de Monsieur le Maire

Chères Belloudonniennes, Chers Belloudonniens,

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus et agents, je vous souhaite le meilleur pour 2023. C'est avec un immense plaisir que j'ai pu vous accueillir le 8 janvier 2023 matin pour une cérémonie des vœux simple et conviviale, à l'image de notre Commune.

L'occasion de remercier les bénévoles des associations, contribuant au dynamisme de notre village, les commerçants, entrepreneurs et artisans, indispensables à la vie économique de notre Commune, et les élus et agents qui m'accompagnent au quotidien. C'est une somme de dévouements, d'énergie et de temps consacrés aux autres qui sert l'intérêt général.

L'année 2022 a été marquée par :

l'inauguration de notre école et du centre de loisirs le 26 février,

la résiliation du bail emphytéotique avec Mayenne Habitat des logements situés rue de Bretagne, achetés en 1992 par la Commune. La réhabilitation de ces logements arrive à son terme et ces derniers vont à nouveau pouvoir être proposés à la location,

- le séjour au Collet d'Allevard par les enfants du cycle 3, l'acquisition de tablettes numériques afin de permettre aux enseignants de favoriser l'apprentissage de nos enfants, des travaux d'entretien de voirie, pour un montant de 58 208 euros,

- l'achat de nouveaux panneaux de signalisation suite à l'adressage, la sécurisation de l'étang communal pour un montant de 8 766,30 euros, l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse,

- la mise en ligne, le 14 novembre, du nouveau site internet de la Commune, après des mois de travail réalisés en interne dans un souci budgétaire,
- la réduction des plages de l'éclairage public et des décorations de Noël, dans un souci d'économie face à la flambée des prix de l'énergie.

Une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté en 2022, ainsi qu'à leur famille.

L'année 2023 nous appelle néanmoins à la prudence, nos recettes et notamment les dotations de l'État ne cessant de diminuer.

Des travaux de viabilisation du futur projet Beausoleil devraient néanmoins voir le jour. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre d'une OAP (elle -même intégrée au Plan Local d'Urbanisme intercommunal), concerne la création de 12 logements minimum derrière le city-stade. Je souhaite construire ce projet avec vous, afin qu'il réponde aux besoins des habitants.

Le nouveau Projet Éducatif de Territoire (PedT) devrait également voir le jour cette année, différents acteurs étant actuellement mobilisés pour sa réécriture.

L'entretien de la voirie sera également poursuivi.

Enfin, j'espère que 3 classes seront maintenues lors de la prochaine rentrée scolaire. 48 élèves fréquentent cette année l'école (18 élèves en cycle 1 / 13 en cycle 2 / 17 en cycle 3).

Malgré le contexte économique incertain, je fais personnellement le vœu que cette nouvelle année soit placée sous le signe de l'entraide, du respect, de l'indulgence, de la bienveillance et du partage entre tous. Évitons les on-dit et les querelles inutiles.

Construisons, ENSEMBLE, l'avenir de notre commune.

Anthony ROULLIER, Maire de Beaulieu-sur-Oudon



Hiver 2022/2023 - N°21

VIE DE LA COMMUNE

Cérémonie du 11 Novembre 2022

Si la date du 11 Novembre est aujourd'hui devenue un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre Mondiale 1914-1918.

Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire. Ce sont les anciens combattants qui vont imposer peu à peu le 11 Novembre comme fête nationale.



C'est ainsi qu'au fil du temps, la loi du 28 février 2012 a fait de cette journée nationale une journée d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le confit.



Parti de la place des anciens combattants, le cortège d'une trentaine d'habitants s'est dirigé jusqu'au monument aux morts

Sous l'impulsion de M. Jean-David THAILADES, maître de cérémonie, les couleurs ont été levées par Serge FIEDLER et Louis PAILLARD.

Anaïs LAUTRU, conseillère municipale, a ensuite déposé la gerbe devant le monument aux morts.

Après la minute de silence, l'hymbe national et le remerciement des porte-drapeaux, la cérémonie s'est poursuivie par un vin d'honneur organisé à la salle de la Moisson.



MERCI à tous pour votre présence à ce moment citoyen.

Le radar pédagogique, un outil de prévention

Depuis mars 2021, un radar pédagogique est postionné à divers endroits de la Commune.

En octobre 2022, il était installé dans le bourg de la Commune, au niveau de l'Église, zone de rencontre limitée à 20km/h.

8 669 véhicules ont été enregistrés ce mois-là, dont les vitesses sont les suivantes :

- 89 véhicules entre 0 et 9 km/h
- 1 366 véhicules entre 10 et 19 km/h
- 1 601 véhicules entre 20 et 29 km/h
- 2 807 véhicules entre 30 et 39 km/h
- 2 215 véhicules entre 40 et 49 km/h
 512 véhicules entre 50 et 59 km/h
- 74 véhicules entre 60 et 69 km/h
- 5 véhicules entre 70 et 79 km/h



En novembre 2022, le radar était positionné à l'entrée de la Commune, sur la RD 556 venant de Montjean. 4 véhicules ont été enregistrés à plus de 100 km/h, dont 1 à 115 km/h.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Les BEAULIEU de France, une rencontre annuelle

Après deux années blanches liées à la COVID-19, la traditionnelle rencontre des «Beaulieu» de France a eu lieu les 10 et 11 septembre 2022 sur la commune de Beaulieu-sur-Layon (49).

Environ 200 personnes, dont une vingtaine de belloudonniens/belloudonniennes, ont fait le déplacement pour ce week-end convivial.

Au programme:

- Visite du bourg sous la forme d'un rallye photos,
- · Découverte du jardin botanique Camifolia,
- Repas de gala le samedi soir,
- Diverses activités proposées aux participants le dimanche matin,
- Assemblée générale de l'association en présence des représentants de chaque commune.

En France, 23 Communes comportent le nom «Beaulieu». Actuellement, 13 d'entre elles adhèrent à l'association des Beaulieu de France.

Pour mémoire, notre Commune a accueilli cet évènement en 2007 et 2017. Les rencontres sont ouvertes à l'ensemble des habitants.

« Prochaine rencontre à Beaulieu-lès-Loches (37) les 9 et 10 septembre 2023 »





État Civil 2022



02 Avril : Jérémy MARCHANT et Maëlle HERNANDEZ



04 Janvier : Louison TEMPLET
15 Février : Maëlo GÉGU
16 Février : Pablo BELLANGER
27 mars : Manon ROCHER
21 Avril : Kaylon BAKOULA MAYOUKOU
12 Mai : Tyler POTIN
04 Novembre : Marianne DENNEULIN

04 Novembre : Marianne DENNEULIN 05 Novembre : Lucas SCHMIT 07 Novembre : Nayte LE GUILLOUX



19 février : Marie-Josèphe HERMAGNÉ 07 Mars : Gaston BEAUDUCEL 25 Mars : Thérèse PIAU 16 Mai : Marie ROBE 16 Septembre : Henri LENAIN

Le site Internet de la Commune est en ligne depuis le 14 Novembre 2022

Hiver 2022/2023 - N°21 flash le Fault flash

